

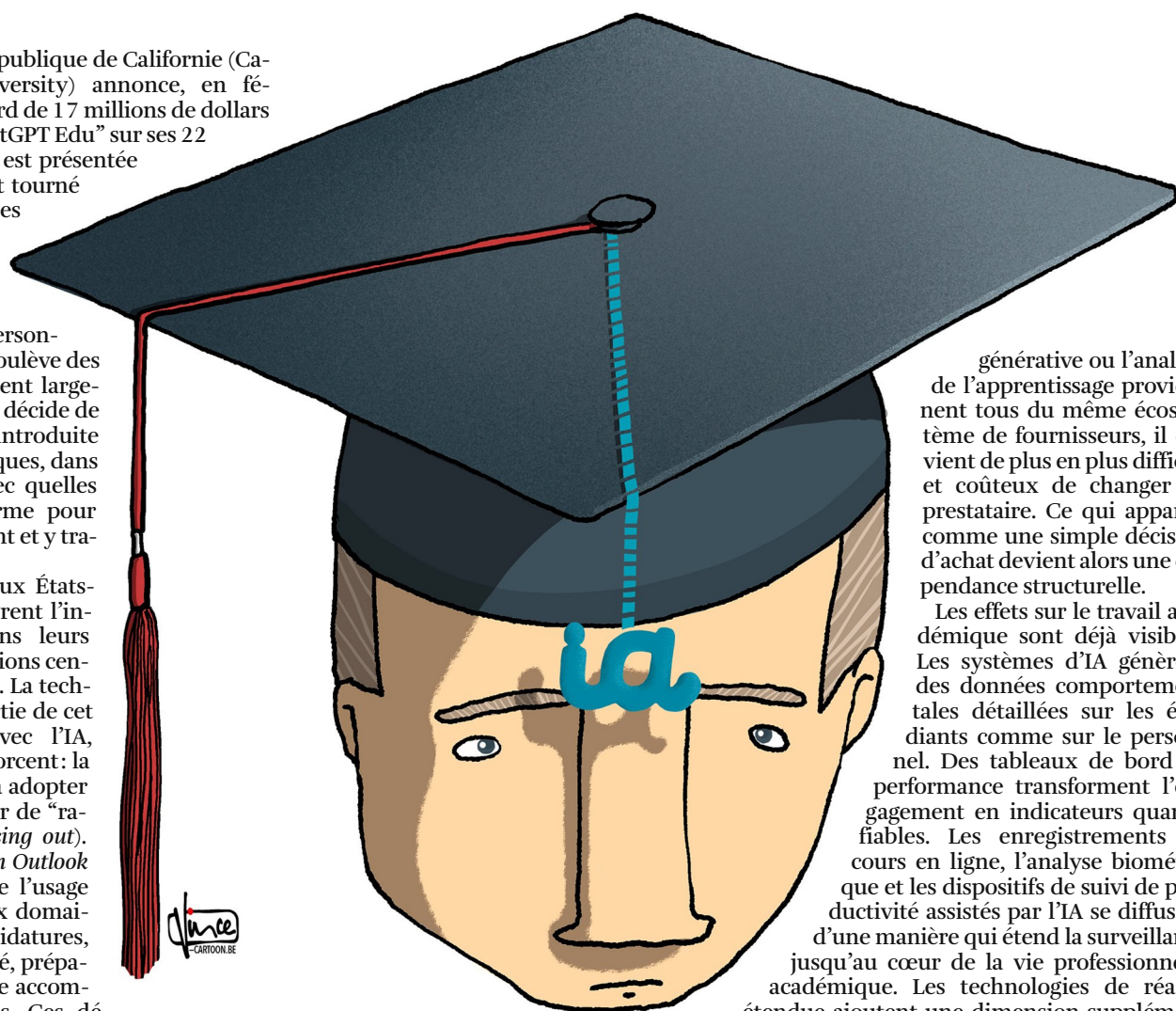
Qui gouverne l'IA dans les universités ?

Lorsque l'université publique de Californie (California State University) annonce, en février 2025, un accord de 17 millions de dollars pour déployer "ChatGPT Edu" sur ses 22 campus, l'initiative est présentée comme un investissement tourné vers l'innovation. Quelques mois plus tard, des organisations d'enseignants appelaient l'institution à annuler le contrat et à investir plutôt dans du personnel humain. Cet épisode soulève des interrogations qui dépassent largement un seul campus: qui décide de la manière dont l'IA est introduite dans les universités publiques, dans quelles conditions, et avec quelles conséquences à long terme pour celles et ceux qui y étudient et y travaillent ?

Partout en Europe et aux États-Unis, les universités intègrent l'intelligence artificielle dans leurs écosystèmes et leurs fonctions centrales à une vitesse rapide. La technologie a toujours fait partie de cet environnement. Mais avec l'IA, deux dynamiques se renforcent: la pression institutionnelle à adopter ces technologies et la peur de "rater le train" (*fear of missing out*). Dans son *Digital Education Outlook 2026*, l'OCDE documente l'usage de l'IA dans de nombreux domaines: sélection des candidatures, apprentissage personnalisé, préparation des cours ou encore accompagnement des étudiants. Ces déploiements sont généralement présentés comme de simples améliorations techniques visant l'efficacité. Pourtant, derrière chaque décision d'achat se cachent des choix concernant l'autorité, la responsabilité et le pouvoir pédagogique: qui surveille qui, quel jugement est automatisé et quelle expertise devient superflue.

Un écart persistant entre intention et réalité

L'Europe a réalisé des progrès importants dans la construction d'une architecture réglementaire pour l'IA. Le règlement sur l'IA (AI Act) et le programme *Digital Decade* affichent l'ambition d'une autonomie stratégique. Pourtant, un écart persiste entre l'intention réglementaire et la réalité institutionnelle. En pratique, la plupart des universités européennes s'approvisionnent en infrastructures numériques auprès de fournisseurs de plateformes américains ou asiatiques – Google, OpenAI, Microsoft et d'autres – dont les systèmes reposent sur des modèles de gouvernance, des pratiques de gestion des données et des conceptions pédagogiques qui ne sont pas toujours alignés avec les cadres réglementaires européens ou les valeurs éducatives. Lorsque les outils d'IA utilisés pour la notation, la détection du plagiat, l'assistance



Partout en Europe et aux États-Unis, les universités intègrent l'intelligence artificielle dans leurs écosystèmes et leurs fonctions centrales à une vitesse rapide. La technologie a toujours fait partie de cet environnement.

Mais avec l'IA, deux dynamiques se renforcent.

généraliste ou l'analyse de l'apprentissage proviennent tous du même écosystème de fournisseurs, il devient de plus en plus difficile et coûteux de changer de prestataire. Ce qui apparaît comme une simple décision d'achat devient alors une dépendance structurelle.

Les effets sur le travail académique sont déjà visibles. Les systèmes d'IA génèrent des données comportementales détaillées sur les étudiants comme sur le personnel. Des tableaux de bord de performance transforment l'engagement en indicateurs quantifiables. Les enregistrements de cours en ligne, l'analyse biométrique et les dispositifs de suivi de productivité assistés par l'IA se diffusent d'une manière qui étend la surveillance jusqu'au cœur de la vie professionnelle académique. Les technologies de réalité étendue ajoutent une dimension supplémentaire en permettant un suivi très fin de l'attention, des gestes et des mouvements physiques dans des environnements éducatifs immersifs. Pourtant, les politiques institutionnelles n'ont pas suivi ce rythme. La plupart des politiques universitaires relatives à l'IA se concentrent sur l'usage qui en fait par les étudiants. Les données générées sur les enseignants eux-mêmes, et leurs implications pour l'autonomie professionnelle et la liberté académique, reçoivent beaucoup moins d'attention.

Les réponses institutionnelles à ces pressions se caractérisent par la fragmentation et l'incohérence. Les universités ont élaboré leurs propres lignes directrices sur l'IA, mais celles-ci varient fortement en termes d'ampleur et d'ambition. Beaucoup décentralisent la responsabilité vers les départements, créant des espaces d'incertitude et des lacunes en matière de responsabilité quant aux usages autorisés. Peu d'institutions abordent de manière approfondie les questions de propriété intellectuelle ou les conséquences à long terme de l'intégration de plateformes commerciales dans les infrastructures d'enseignement et de recherche. Parallèlement, l'architecture réglementaire de l'Union européenne, dans sa forme actuelle, peine à traduire ses dispositions en un véritable pou-